

LES SORTANTS DU CHÔMAGE A LA REUNION

A La Réunion, plus de 33% des sorties du chômage sont des reprises d'emploi contre 44% au niveau métropolitain.

Les chiffres mensuels du chômage sont des statistiques administratives et comptabilisent uniquement les reprises d'emploi explicitement déclarées par les demandeurs d'emploi, soit 21% des sorties de chômage en moyenne au niveau national entre 2012 et 2014.

Afin d'affiner ces chiffres, Pôle emploi et la DARES réalisent à La Réunion depuis septembre 2010, des enquêtes trimestrielles auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes au dernier mois du trimestre. L'objectif est de mieux apprécier les motifs de sortie du chômage et d'apporter des informations sur la nature des emplois retrouvés.

Ces enquêtes interviennent 3 mois suivant la sortie de liste.

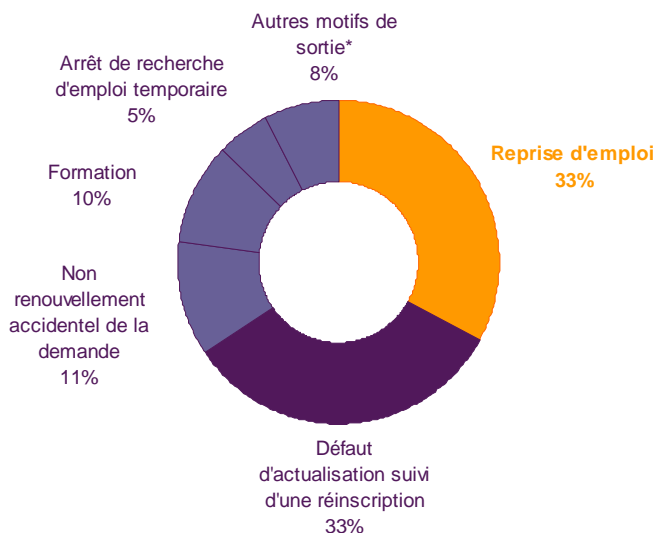
Ainsi, entre 2012 et 2014, plus de 33% des sorties sont des reprises d'emploi, alors que celles déclarées spontanément par le demandeur d'emploi dans les sources administratives (actualisation fin de mois) représentent 18% des sorties de liste de Pôle emploi.

Les résultats des enquêtes trimestrielles réalisées auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi entre 2012 et 2014 montrent que 33% d'entre eux ont repris un emploi contre 44% au niveau métropolitain.

En 2014, les reprises d'emploi à La Réunion concernent principalement des demandeurs d'emploi indemnisables (à l'assurance chômage ou au régime de solidarité), ou ayant une durée de chômage supérieure à un an, mais aussi plutôt âgés de 35 à 49 ans, contractant un emploi aidé, notamment dans une collectivité territoriale ou une association, le plus souvent l'emploi retrouvé est le fruit d'une candidature spontanée.

Répartition des motifs réels de sortie

Source : Pôle emploi - enquêtes trimestrielles des demandeurs d'emploi, catégories ABC, sortants des listes entre 2012 et 2014.



**Sorties pour
reprise d'emploi
après enquêtes :
33%**

Avant enquêtes : 18%

Données de cadrage

En 2014, Pôle emploi Réunion a réalisé 128 000 inscriptions, un chiffre stable par rapport à 2013. Parmi les inscriptions, près de 62% sont des réinscriptions de moins de six mois.

Parallèlement, 123 000 personnes sont sorties des listes en 2014, un chiffre également stable par rapport à 2013.

* Autres motifs de sortie : non renouvellement motivé de la demande, radiation administrative, fin d'activité, ...

Les différents motifs de sortie suite aux enquêtes

A La Réunion, les reprises d'emploi effectives représentent 33% des sorties entre 2012 et 2014.

- 33% des sorties relèvent de demandeurs d'emploi qui ont oublié de s'actualiser et procèdent à leur réinscription le mois suivant. Au niveau métropolitain, ce motif représente seulement 18% des sorties. Parmi les motifs de sortie, les défauts d'actualisation pèsent de manière significative à La Réunion

- 11% des demandeurs d'emploi déclarent ne pas avoir renouvelé leur demande accidentellement et ne se sont pas réinscrits (8% en France métropolitaine),

- 10% des demandeurs d'emploi ont commencé une formation (12% au niveau métropolitain).

Source : Pôle emploi - enquêtes trimestrielles des demandeurs d'emploi, catégories ABC, sortants des listes entre 2012 et 2014.

	2012	2013	2014	Sur 3 ans
Reprise d'emploi	34%	33%	32%	33%
Formation	10%	10%	11%	10%
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	5%	5%	5%	5%
Non renouvellement motivé de la demande	2%	2%	2%	2%
Non renouvellement accidentel de la demande	9%	11%	14%	11%
Fin d'activité	0%	0%	1%	0,4%
Radiation administrative	0%	1%	2%	1%
Autres motifs de sortie	5%	3%	3%	4%
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	34%	33%	31%	33%

En raison des arrondis, le total des colonnes peut ne pas être strictement égal à 100%.

Neutraliser l'effet des sorties pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription

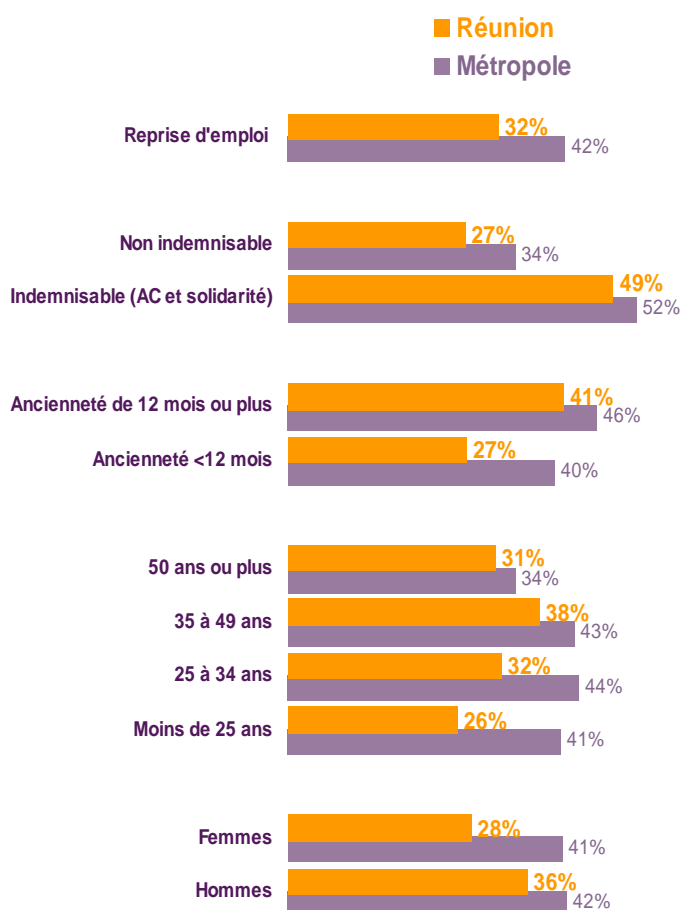
Les sorties des listes de Pôle emploi pour « défaut d'actualisation suivi d'une réinscription » ne constituent pas une sortie effective des statistiques. En excluant le motif « défaut d'actualisation suivi d'une réinscription »,

la part des sorties pour reprise d'emploi passe de 33% à 49% sur l'ensemble des trois années. Au niveau métropolitain, cette part passe de 44% à 54%.

Caractéristiques de la reprise d'emploi en 2014

Source : Pôle emploi, résultats des quatre enquêtes trimestrielles des demandeurs d'emploi, catégories ABC, sortants des listes en 2014.

Profil du demandeur d'emploi en 2014



En 2014, la part des reprises d'emploi dans les sorties est globalement de 32% à La Réunion et de 42% en métropole mais elle varie selon la typologie des demandeurs d'emploi.

Indemnisation : les sorties pour reprise d'emploi suite à une indemnisation au titre de l'assurance chômage ou du régime de solidarité sont de 49% contre 27% pour les demandeurs d'emploi non indemnisés.

Ancienneté : les sorties pour reprise d'emploi sont plus importantes pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus, soit 41%. Un des facteurs explicatifs est la part importante des sorties pour une reprise d'emploi de type aidé, celui-ci s'adressant en priorité aux demandeurs d'emploi présentant un chômage de longue durée. Une autre explication relève du caractère indemnisable des demandeurs d'emploi, le fait d'arriver en fin de droits accélère le retour à l'emploi.

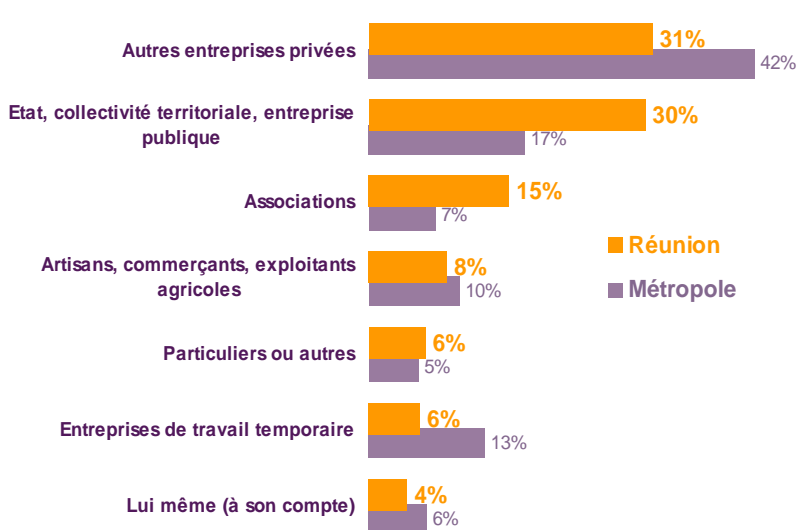
Âge : la part des sorties pour reprise d'emploi progresse avec l'âge excepté pour les 50 ans ou plus. Elle varie de 26% pour les moins de 25 ans à 38% pour la tranche d'âge 35 à 49 ans. Elle n'est que de 31% pour les personnes âgées de 50 ans ou plus. En particulier, elle n'est que de 16% pour les personnes âgées de 60 ans ou plus.

Type d'employeurs

Six reprises d'emploi sur dix se trouvent dans des entreprises privées contre plus de sept en France métropolitaine.

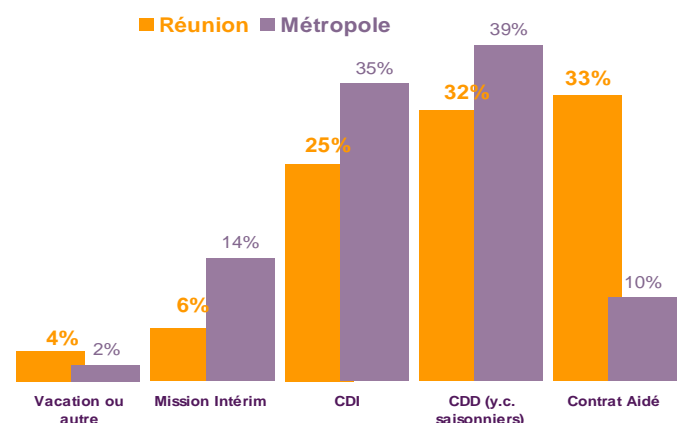
La Réunion se caractérise par une proportion importante d'emplois occupés dans le secteur public (Etat, collectivités locales et entreprises publiques) et dans le secteur associatif. Au total, ces deux secteurs représentent 45% des reprises d'emploi contre 24% au niveau métropolitain. Ceci s'explique par le nombre élevé des contrats aidés à la Réunion.

Seulement 4% des reprises d'emploi concernent des personnes qui se sont établies à leur compte.



Caractéristiques des postes occupés

Type de contrat



CDI : contrat à durée indéterminée - CDD : contrat à durée déterminée

Qualification du poste occupé

Plus de la moitié des emplois retrouvés concernent la catégorie socioprofessionnelle d'employé (53% contre 55% au niveau métropolitain). Ce taux est de 74% pour les femmes.

Les ouvriers (manœuvres, non qualifiés et qualifiés) représentent 39% des postes contre 31% au niveau métropolitain. Ce taux est de 54% pour les hommes.

Seulement 3% des emplois pourvus concernent des postes de cadre contre 7% au niveau métropolitain.

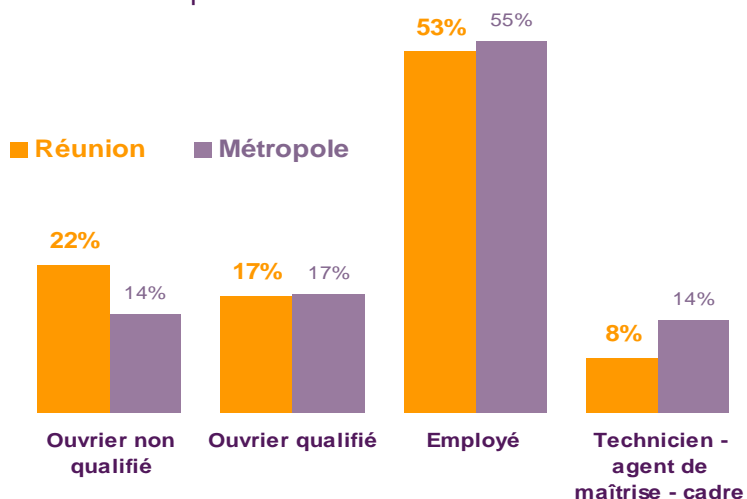
En 2014, 33% des reprises d'emploi sont des contrats aidés à la Réunion.

Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi, 65% ont signé un contrat aidé, ou un contrat à durée déterminée ou un contrat saisonnier. Cette part est de 49% au niveau métropolitain.

Les contrats à durée indéterminée concernent 25% des reprises d'emploi contre 35% au niveau métropolitain.

La part des reprises d'emploi pour des missions d'intérim, est relativement peu importante à La Réunion avec 6% contre 14% au niveau métropolitain.

Globalement, l'emploi durable (CDI et contrats de 6 mois ou plus) concerne 78% des reprises d'emploi contre 63% en France métropolitaine.



Stabilité des emplois retrouvés

87% des personnes sont toujours en emploi trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi. Ce taux est de 83% au niveau métropolitain.

Cette proportion varie selon le contrat proposé : 94% des personnes embauchées en contrat aidé sont toujours en emploi, 91% pour les CDI, 83% pour les CDD et 59% pour les personnes engagées sur une mission d'intérim.

Il est à noter que 45% des personnes sorties des listes pour reprise d'emploi et encore en emploi trois mois plus tard sont à cette date inscrites à Pôle emploi. Elles sont 28% en France métropolitaine.

59% des reprises d'emploi sont des contrats à temps complet
Niveau métropolitain : 73%

Postes occupés par canal de recrutement

Source : Pôle emploi, résultats des quatre enquêtes trimestrielles des demandeurs d'emploi, catégories ABC, sortants des listes en 2014.

Six emplois sur dix sont obtenus par une candidature spontanée ou par les réseaux de connaissances.

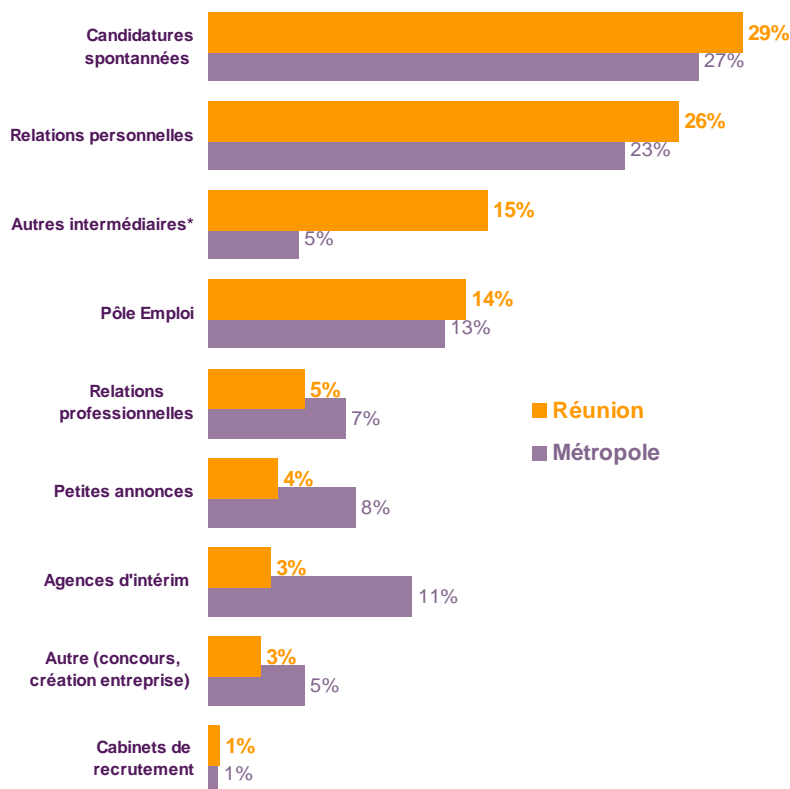
L'enquête permet aussi d'apprécier les différents canaux de recrutement lorsque le demandeur d'emploi a repris un emploi (32% des sorties en 2014).

Candidatures spontanées : 29% des demandeurs d'emploi qui sont sortis des listes de Pôle emploi ont trouvé un emploi en envoyant une candidature spontanée. Ce canal de recrutement est également le plus utilisé en métropole (27%).

Relations personnelles : elles arrivent en deuxième position pour l'obtention d'un poste à La Réunion avec près de 26%. Au niveau métropolitain, ce taux est de 23%.

Intermédiaires : 15% des demandeurs ont fait appel directement à des intermédiaires dans leurs démarches (tels que les mairies, le Conseil Départemental, les missions locales, les associations) pour trouver un emploi. Le nombre important de contrats aidés à La Réunion explique en partie cette situation.

Pôle emploi : 14% des demandeurs d'emploi déclarent avoir eu recours directement à Pôle emploi.



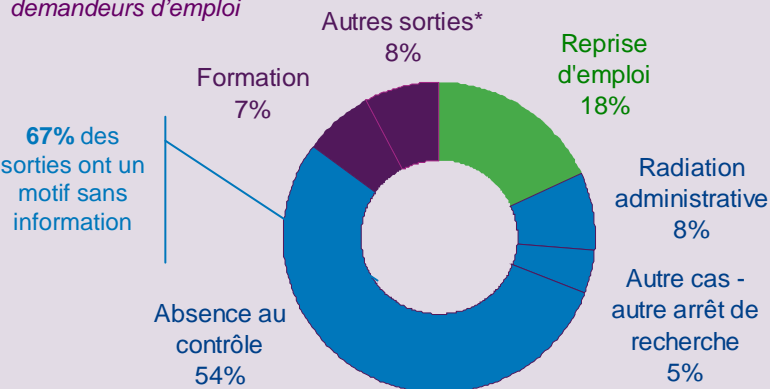
* **Autres intermédiaires** : Mairies, Conseil Départemental, Missions locales, Chambres de métiers et de commerce, Associations de quartiers et d'aide sociale, Cap Emploi, ...

Le constat : une source administrative incomplète

Les chiffres mensuels du chômage sont des statistiques administratives, ils ne comptabilisent que les reprises d'emploi explicitement déclarées par les demandeurs d'emploi soit 18% des sorties de chômage en moyenne entre 2012 et 2014.

Or, à La Réunion, 67% des motifs sont relativement flous (absence au contrôle, radiation administrative, autre cas - autre arrêt de recherche d'emploi), on ne sait pas vraiment ce qu'est devenu le demandeur d'emploi. Ce taux est de 58% au niveau métropolitain.

Statistique administrative - déclarations spontanées des demandeurs d'emploi



* Autres sorties : changement d'agence Pôle emploi, maladie, maternité, ...

Champ de l'enquête

La population de référence des enquêtes correspond aux demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi au cours du dernier mois de chaque trimestre.

L'enquête se déroule en deux temps :

1) caractériser les motifs réels de sortie à l'aide d'un questionnaire court pour l'ensemble des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi, notamment pour connaître les motifs de ceux dont la déclaration reste imprécise (à la Réunion, 67% des sorties pour absence au contrôle, radiation administrative, ...). Sont exclues de la population de référence les personnes en maladie, en formation, en dispense de recherche d'emploi, ...

2) caractériser les emplois occupés à l'aide d'un questionnaire long qui concerne les personnes susceptibles d'être en reprise d'emploi c'est-à-dire celles qui ont déclaré, une reprise d'emploi lors de leur actualisation de fin de mois et celles dont la déclaration était au départ imprécise (absence au contrôle, radiation administrative, ...) mais qui finalement ont répondu avoir retrouvé un emploi.

Pour les quatre vagues d'enquêtes de 2014, environ 2 600 demandeurs d'emploi sortis des listes ont été interrogés à La Réunion.